

VILLE DE CAUDEBEC LES ELBEUF  
- BP 18 - 76320

*COMPTE ADMINISTRATIF*  
*VILLE*

**2014**

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, soit au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif se présente formellement de la même manière que le budget afin de permettre une comparaison.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

### **Le compte administratif dégage un résultat**

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Dans tous les cas le résultat cumulé des deux sections ne doit pas être déficitaire.

Une fois le compte administratif voté, le Conseil Municipal vote une délibération d'affectation des résultats.

### **Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion**

Parallèlement, le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Les données synthétiques se présentent ainsi :

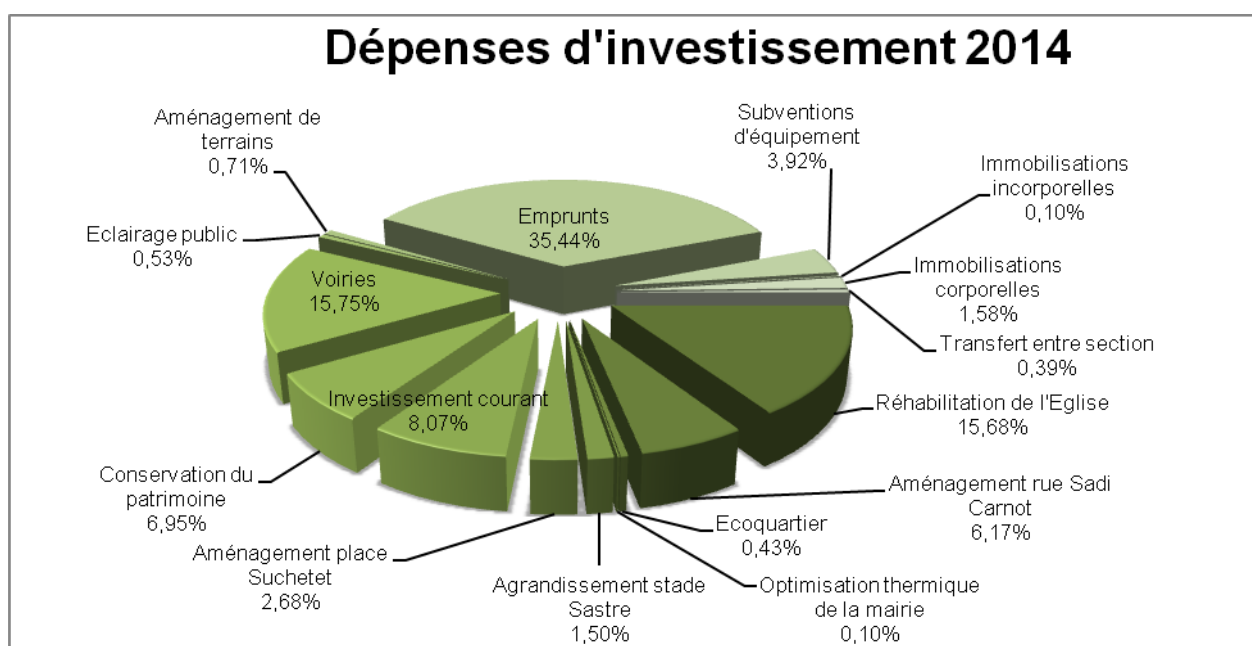
A - RESULTAT DE L'EXERCICE	869 011,73 €
B - RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	6 748,51 €
<b>C- RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>875 760,24 €</b>
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	130 316,50 €
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT	-639 878,32 €
<b>D – SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-509 561,82 €</b>
RESTES A REALISER EN DEPENSES	-508 914 €
RESTES A REALISER EN RECETTES	101 135 €
<b>E - SOLDE DES RESTES A REALISER</b>	<b>-407 779€</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>-917 340,82 €</b>

Le compte administratif 2014 est particulier car il retrace à la fois les choix de l'ancienne majorité et les nouvelles orientations de la majorité actuelle. Lors du vote du budget supplémentaire en septembre 2014 nous avons affiché notre choix de mener un programme d'économie à la fois sur la section d'investissement et de fonctionnement.

En fonctionnement c'est plus d'un million d'euros qui sera économisé sur l'ensemble du mandat afin de réorienter ces crédits vers des services plus conforme aux attentes des caudebécais et caudebécaise.

En investissement ce sont les projets d'éco quartier et de construction sur la place Suchetet qui ont été arrêtés car ces projets, très onéreux, ne correspondaient pas aux attentes de nos habitants.

## Section d'investissement



L'année 2014 fait apparaitre un déficit d'investissement de **509 561,82 €** composé du report du déficit 2013 de **639 878,32 €** et de l'excédent de 2014 pour **130 316,50 €** soit une réduction du déficit de la section d'investissement de plus de **20%**.

L'endettement de la commune est en diminution de **545 000 €**.

Les dépenses réelles d'équipement ont été réalisées à hauteur de **1 727 903 €**.

Les dépenses d'équipement se décomposent principalement comme suit :

### **A) Les services généraux de la Ville : 175 125 €**

- Achat d'un tracteur pour le cimetière (36 000 €)
- Réfection du Presbytère. (7 736 €)
- Equipement Informatique. (34 595 €)

**B) Enseignement-éducation : 77 868 €**

- Matériel informatique (18 138 €)
- Mobilier (19 185 €)

**C) Culture et patrimoine : 466 072 €**

- Réfection de l'église (449 740 €)

**D) Sport et jeunesse : 227 986 €**

- Arrosage automatique stade Fernand Sastre (43 003 €)
- Travaux dans les chaufferies des salles de sport et stades (69 404 €)
- Travaux de couverture à la salle omnisport (16 564 €)

**E) Familles : 7 100 €**

- Achat de matériel informatique et un photocopieur pour le CCAS (6 149 €)

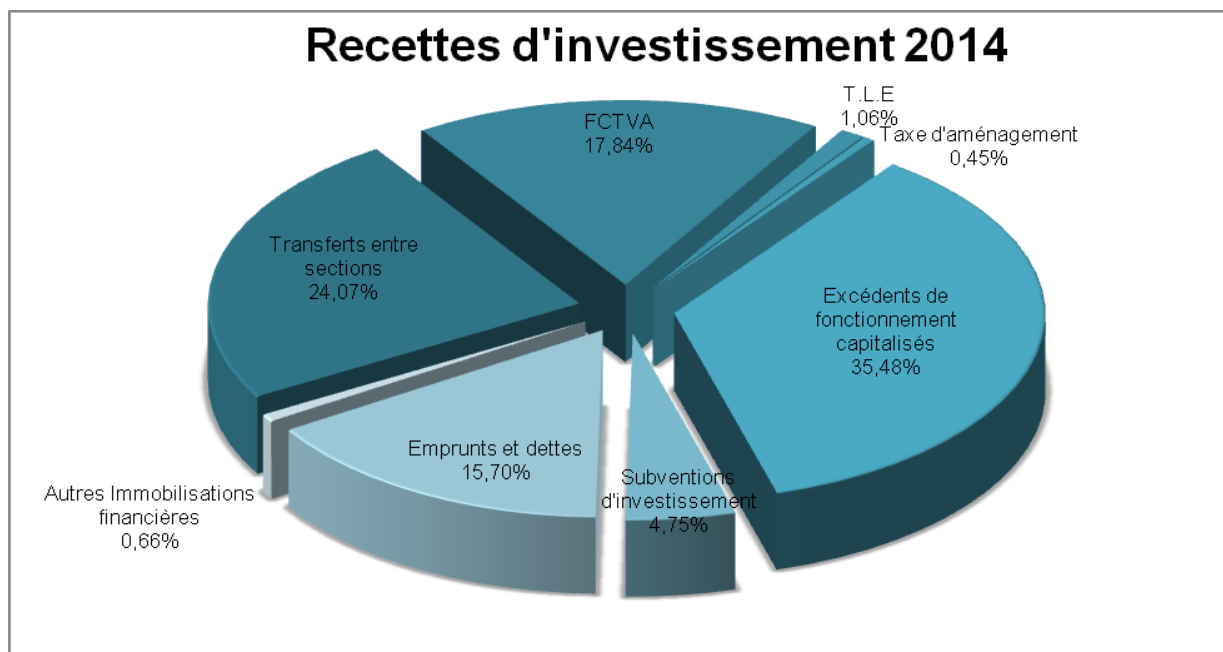
**F) Logements : 112 312 €**

- Participation au plan local de l'habitat (112 312 €)

**G) Aménagements et services urbains : 638 601 €**

- Réfection de la rue Mazagran.
- Réfection de l'impasse des Champs.
- Réalisation de 2 parkings rue Jules Ferry et Centre ville.
- Enfouissement des réseaux résidence des Cottages et Jean Moulin.

## Investissement recettes



Le montant des recettes d'investissement est de **2 998 060 €**.

Le montant de l'excédent de fonctionnement s'élève à **1 063 670 €**.

Les subventions d'investissement s'élèvent à **142 322 €**.

Un emprunt de **470 000 €** a été contracté par l'ancienne majorité.

Le Département a subventionné l'optimisation thermique de la Mairie à hauteur de **87 500 €**.

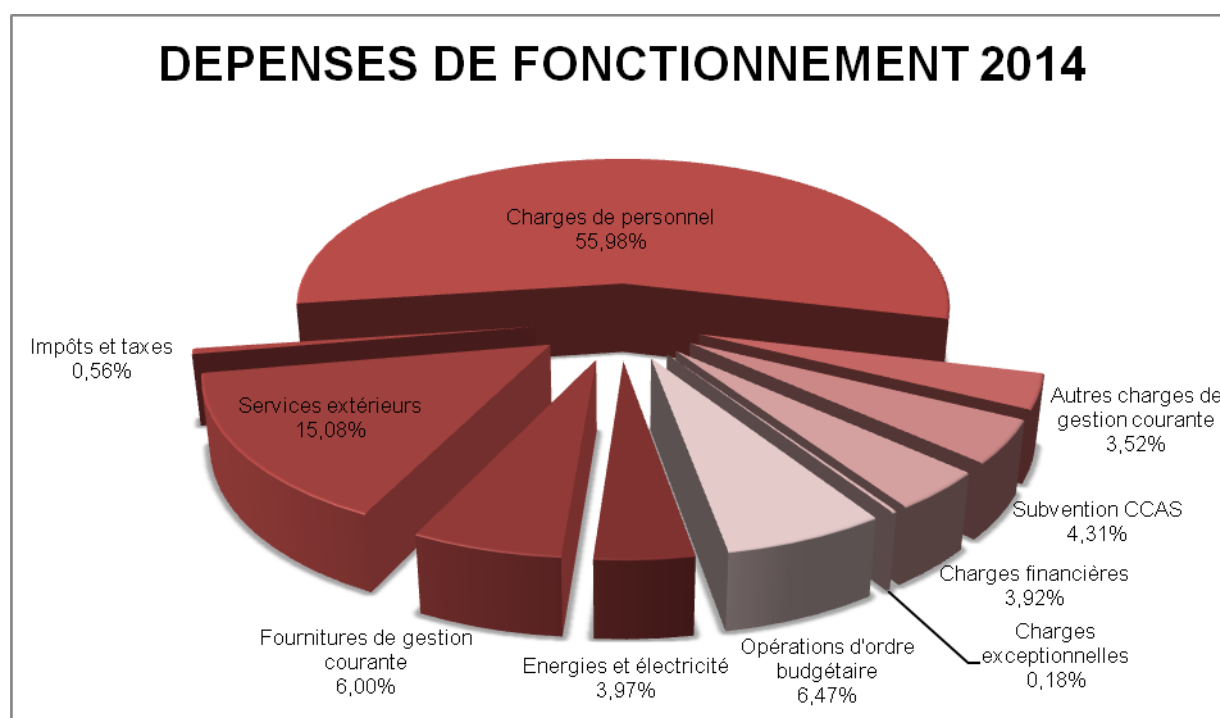
Les taxes d'urbanisme qui s'établissent sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments de toute nature, s'élèvent à **45 227 €**.

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (**FCTVA**) basé sur les dépenses réelles d'investissement 2013 s'élève à **534 783 €**.

## Section de Fonctionnement.

La section dégage un résultat de **875 760,24 €** intégralement affecté au financement des investissements 2015.

### Fonctionnement dépenses.



Le chapitre des charges à caractère général, incluant les fluides, les fournitures, les services extérieurs, l'éclairage public et l'entretien des voiries s'élève à **2 854 124 €** en augmentation de **5,12%** soit une augmentation de **139 000 €**. Cette augmentation est quasiment le fait de l'augmentation du budget voirie de **95 000 € (+66%)** et de l'éclairage public pour **34 000 € (+23%)** pour un montant total de **129 000 €**.

Les charges de personnel représentent **55,98%** du budget de la Ville contre **55,76%** en 2013 soit une proportion équivalente.

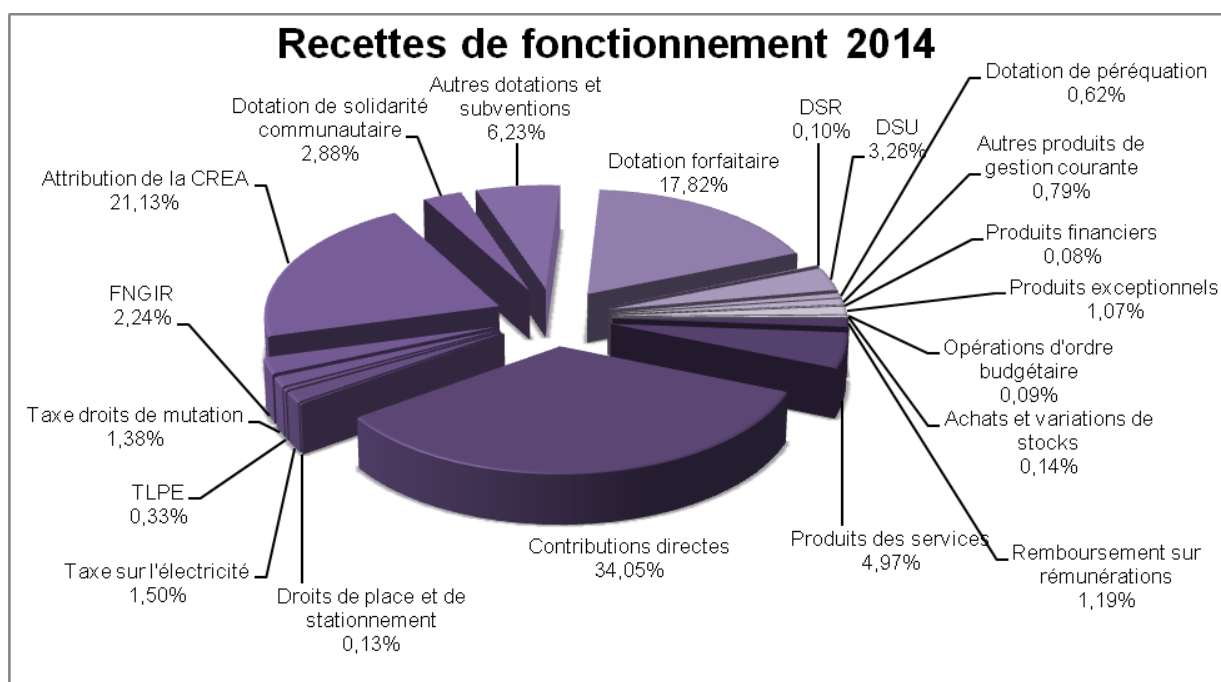
Les autres charges de gestion courante regroupent les subventions communales versées au CCAS **480 250 €** ainsi que les subventions versées aux associations pour un montant de **246 560 €**.

Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts d'emprunts contractés antérieurement. La charge de la dette est en augmentation de **5,46%** conséquence de l'accroissement de l'endettement sur la période 2012/2014.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **20 520 €**.

**6130 €** sont consacrés aux chantiers éducatifs et aux primes des stagiaires.

## Fonctionnement recettes



Les remboursements sur rémunérations du personnel représentent une somme de **160 237 €**. Cette somme correspond principalement aux remboursements des contrats aidés.

Les produits des services et du domaine s'élèvent à **596 924 €**, en augmentation de **6,12%**. Il s'agit de recettes concernant les concessions, les redevances et taxes funéraires, les occupations du domaine public, les recettes du service Culturel ainsi que la restauration scolaire et les centres de loisirs.

Cette augmentation est due au versement par la société Orange d'une somme de **54 500 €** représentant la redevance d'occupation du domaine public depuis 2009 jamais réclamée par l'ancienne majorité.

Les impôts et taxes constitués des contributions directes, des droits de place, des taxes sur l'électricité ainsi que les taxes additionnelles aux droits de mutation, génèrent une recette de **7 643 926 €**, soit une augmentation de **0,56%** soit une des augmentations les plus basse de ces dernières années. Le montant des contributions directes se situe à **4 090 055 €**.

Les contributions directes représentent **34,05%** des recettes de fonctionnement en 2014 contre **35,30%** en 2013.

Les droits de place s'élèvent à **15 345 €** (stable par rapport à 2013) les taxes sur l'électricité à **179 854 € (-5,54%)**, les taxes sur la publicité extérieure à **39 472 € (+18%)** augmentation due notamment aux enseignes du Leclerc Drive, les taxes additionnelles aux droits de mutation **166 085 € (+15,38%)**.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élève à **2 606 989 €** soit une augmentation de **0,4%**

La DGF se décompose de la :

- Dotation Forfaitaire : **2 140 543 €**
- Dotation de Solidarité Urbaine : **391 847 €**

➤ Dotation Nationale de Péréquation : **74 599 €**

La Ville est désormais éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine puisqu'elle se situe dans la strate des communes de plus de 10 000 habitants. Cette dotation permet largement de compenser la non-éligibilité de la Ville à la Dotation de Solidarité Rurale.

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle s'élève à **141 485 €** contre **121 399 €** en 2013 soit une hausse de **16,55%**.

Les autres produits de gestion courante génèrent une recette de **94 705 €**, Ces recettes proviennent essentiellement des revenus des loyers d'immeubles. Ces recettes seront en augmentation grâce à la mise en location depuis mars 2014 de nombreux logements vacants appartenant à la Ville.

Les produits exceptionnels s'élèvent à **129 132 €**. Ils se composent principalement des produits des cessions d'immobilisations (**77 890 €**) notamment un terrain à habitat 76 sur l'Ilot FERRY, et des remboursements de l'assurance dommage ouvrage de la salle Calypso concernant l'étanchéité (**30 800 €**)